



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 décembre 2004

Cinquante-neuvième session  
Point 14 de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le

[sans renvoi à une grande commission (A/59/L.18 et Add.1)]

### 59/18. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

*L'Assemblée générale,*

Ayant reçu le rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique pour l'année 2003<sup>1</sup>,

Prenant note de la déclaration<sup>2</sup> dans laquelle le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique a donné des renseignements supplémentaires sur les principaux faits ayant marqué l'activité de l'Agence en 2004,

Consciente de l'importance de l'action que mène l'Agence,

Consciente également de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence et de l'Accord régissant les liens entre les deux organisations, que la Conférence générale de l'Agence a approuvé le 23 octobre 1957 et qu'elle a elle-même approuvé dans l'annexe à sa résolution 1145 (XII) du 14 novembre 1957,

1. Prend note avec satisfaction du rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique<sup>1</sup> ;

2. Prend note des résolutions GC(48)/RES/10A sur les mesures pour renforcer la coopération internationale dans les domaines de la sûreté nucléaire, de la sûreté radiologique et de la sûreté des déchets, GC(48)/RES/10B sur la préparation et l'intervention internationales en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique, GC(48)/RES/10C sur la sûreté du transport, GC(48)/RES/10D sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives, GC(48)/RES/11 sur l'état d'avancement des mesures de protection contre le terrorisme nucléaire et radiologique, GC(48)/RES/12 sur le renforcement des activités de coopération technique de l'Agence, GC(48)/RES/13A sur le renforcement des activités de l'Agence concernant les sciences, la technologie et les applications nucléaires, GC(48)/RES/13B sur l'appui à la Campagne panafricaine d'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiase, de l'Union africaine, GC(48)/RES/13C sur la mise au point de la technique de l'insecte stérile aux fins du contrôle et de

<sup>1</sup> Agence internationale de l'énergie atomique, *Rapport annuel pour 2003* (GC(48)/3); transmis aux membres de l'Assemblée générale par une note du Secrétaire général (A/59/295).

<sup>2</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Séances plénières*, 47<sup>e</sup> séance (A/59/PV.47), et rectificatif.

l'éradication des moustiques vecteurs du paludisme, GC(48)/RES/13D sur le Programme d'action en faveur de la cancérothérapie, GC(48)/RES/13E sur les connaissances nucléaires, GC(48)/RES/13F sur les activités de l'Agence visant à mettre au point des techniques nucléaires innovantes, GC(48)/RES/14 sur le renforcement de l'efficacité et l'amélioration de l'efficacité du système des garanties, et l'application du modèle de protocole additionnel, GC(48)/RES/15 sur la mise en œuvre de l'accord de garanties TNP entre l'Agence et la République populaire démocratique de Corée, GC(48)/RES/16 sur l'application des garanties de l'Agence au Moyen-Orient, et de la décision GC(48)/DEC/10 sur la capacité et la menace nucléaires israéliennes, adoptées par la Conférence générale de l'Agence à sa quarante-huitième session ordinaire, le 24 septembre 2004<sup>3</sup> ;

3. *Affirme son appui* à l'Agence, qui remplit un rôle indispensable en encourageant et en soutenant la mise au point et l'application pratique de l'énergie atomique à des fins pacifiques, dans le transfert de technologies aux pays en développement et la sûreté, la vérification et la sécurité nucléaires ;

4. *Demande* aux États Membres de continuer de soutenir les activités de l'Agence ;

5. *Prie* le Secrétaire général de communiquer au Directeur général de l'Agence les comptes rendus des débats qu'elle a consacrés aux activités de l'Agence à sa cinquante-neuvième session.

*48<sup>e</sup> séance plénière  
1<sup>er</sup> novembre 2004*

---

<sup>3</sup> Voir Agence internationale de l'énergie atomique, *Résolutions et autres décisions de la Conférence générale, quarante-huitième session ordinaire, 20-24 septembre 2004* [GC (48)/RES/DEC(2004)].